

Le très hon. M. BENNETT: La même difficulté surgit dans ce cas que dans tous les autres. Je n'ai jamais trouvé enviable la position de l'honorable député de Humboldt (M. Totzke) dans le comité. S'il ne s'était pas entêté à présenter un projet complet de remaniement et s'était contenté de discuter la délimitation des circonscriptions une par une, nous aurions pu conclure un arrangement plus satisfaisant pour nous tous. La nécessité d'une révision une fois admise, et tout le monde en convient, une nouvelle délimitation s'impose. Modifier ces frontières en évitant tout remaniement inéquitable, tel a été l'objet des efforts des honorables membres du comité, du moins des représentants du Gouvernement. Il est malheureux que le maintien intégral du territoire de l'un des présents comtés ait sa répercussion sur toute la province. La constitution de la nouvelle circonscription de Rosthern, ainsi que je l'ai fait remarquer tantôt, a nécessité le changement des limites, non seulement des divisions voisines, mais aussi de toutes les circonscriptions trop peuplées, pour se conformer au quotient de population établi.

A cette période de l'après-midi, je n'abuserai pas des instants du comité. Je me contente de dire ceci: il était manifeste qu'il fallait modifier les limites de Prince-Albert, des deux Battleford et de Melfort et aussi qu'il fallait créer une nouvelle circonscription à cause des circonstances signalées tantôt, l'augmentation de la population. On a établi une nouvelle circonscription et je me suis efforcé d'expliquer au comité aussi clairement que possible notre sincère volonté de nous rendre aux vœux du chef de l'opposition et je pense,—je puis me tromper,—que ce qu'il a dit tout à l'heure est vrai, savoir que dans les résultats d'élections il est toujours difficile de décomposer le vote, quand il y a trois candidats à se partager les voix. C'est presque impossible, quand il y a trois candidats.

Il y a quelques instants j'ai dit à un honorable représentant ce qui est plus vrai de l'Ouest que de toute autre région du pays, je crois, je veux dire qu'on ne saurait prévoir le vote futur par le vote passé. Le sentiment du corps électoral varie sans cesse. L'attitude des électeurs de l'Ouest canadien n'est jamais figée. Après s'être prononcées vigoureusement en faveur d'un parti politique au cours d'une élection, des circonscriptions donnent un fort vote en faveur du parti opposé aux élections suivantes. Parfois, elles votent pour un troisième parti. Cela est arrivé plus d'une fois. Dans les circonstances, le comité comprendra qu'après avoir accordé à la question toute l'attention et l'étude possibles et arrêté des conclusions, nous ne considérons pas un seul comté, mais les autres aussi. Je

[L'hon. M. Motherwell.]

conviens que si vous examinez un cas déterminé vous puissiez avec assez de raison indiquer que le remaniement n'est pas juste et équitable. Mais si vous considérez un comté en relation avec les autres de la province, vous conviendrez que nos propositions ne sont pas injustes. A propos de Prince-Albert, le député de Humboldt (M. Totzke) admet la nécessité d'un remaniement. Cela une fois admis, il appartient au jugement débile et faillible des hommes d'indiquer le mode du remaniement susceptible de causer le moins d'inconvénient possible et de rendre justice à la population. C'est surtout cette dernière considération qui a primé. Plus encore dans l'Ouest qu'ailleurs, on a tenu compte de la population. Il est plus facile de tracer des lignes droites dans cette région que dans les anciens établissements où il y a lieu de respecter les frontières reconnues depuis des siècles. Il est difficile de prétendre, sans risque d'erreur, qu'il y a lieu de redresser une ligne qui n'était pas droite auparavant.

Le Gouvernement a examiné aussi impartialement qu'il l'a pu les demandes qui lui ont été faites. Voici ce que je pense des Battleford. Je demeure en Alberta et j'ai été témoins des difficultés qui se sont présentées dans le cas d'Edmonton et d'Edmonton-Sud. J'ai constaté la rivalité qui existe entre les deux rives. La même chose s'est produite pour les Battlefords et je pense qu'il est préférable de les réunir au point de vue fédéral comme on l'a déjà fait au provincial. Nous suivons dans ce cas l'exemple du gouvernement provincial qui, sans être conservateur, a cependant réuni les deux circonscriptions en une seule.

On a prétendu que ce n'est pas un avantage politique et que nous n'avons rien à y gagner. Mais ce n'est pas ce qui nous occupe; nous pensons que ce changement est dans l'intérêt général. La province a pensé la même chose et c'est ce qu'elle a fait; elle n'a pas pris cette décision à la légère. Elle a compris la valeur des arguments que l'on nous a aussi exposés et réuni les deux circonscriptions pour mettre fin à la jalousie qui rend impossible le développement des bonnes relations, comme on l'a vu dans le cas d'Edmonton-Sud et d'Edmonton, et dans celui de Battleford-Nord et de Battleford-Sud. La province a accepté ce point de vue et réuni les deux circonscriptions; nous avons suivi son exemple.

On a soulevé, cet après-midi, la question des noms et le Gouvernement sera heureux d'accepter toute suggestion raisonnable à ce sujet. On semble penser qu'il serait préférable de changer les noms des deux Battleford et de Redberry et nous serons heureux d'accueillir les propositions des membres du co-